

148

DM1

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV
Boucle outaouaise

Laurentides/Outaouais 6211-09-018

Huberdeau, le 20 oct. 2000

Présentation d'un mémoire.

M. Alain Cloutier, Président du B.A.P.E.
Madame Sylvie Gérard.
Madame Catherine Chauvin.Les mémoires d'un citoven, Réjean Thomas: Membre du C.C.U. d'Huberdeau
Membre de L'APEHL

M. Le Président.

SANS PREJUDICE.

1- En tant que citoyen de la municipalité d'Huberdeau et membre du C.C.U. je suis très inquiet du fait qu'Hydro Québec aient retenues comme projet quatre variantes dans notre région, donc deux sont situer dans le secteur LAC A LA LOUTRE et du au fait qu'il longe le lac environnt deux milles de long sur la crête de la montagne dans le versant hydrographique de notre lac d'eau potable et que ce lac est approvisionner par des sources et petit ruisseaux. M. Le Président que ce soit celle qui passe à 400 m. du lac à la loutre ou celle qui se dirige vers le lac mailler (atre fois appeller lac marier) notre lac d'eau potable est très vulnérable à se faire contaminé par les phytocides le déboisement, par les travaux de machinerie, ou de tous genres de piétonement dans ce secteur, ext.

2-M. Le Président pour le lac mailler (marier) pour ceux qu'ils l'ont connue sur le nom du lac marier, je voudrais vous sensibilisez que dans ce secteur il y a déjà deux lignes de 735 kv. qui visuellement sont très apparente et si hydro en rajoute une troisième je me demande si ça va amilliorer le paysage pour les citoyens ou riverins par cette variante retenue par hydro. Dans un secteur récréo-touristique.

3-M. Le Président serait-il possible de votre part de revisionner la cartologie du ministère de l'environnement figure 2 de la boucle outaouaise projetée, de votre cahier et de suggérer à Hydro-Québec et à M. Le Ministre Paul Bégin de bien visionné la carte et ils ont une ligne de 120kv. que si elle était refait à neuf pour une 750kv. en partant du poste de Lavérendrye ils n'auraient même pas a faire un poste de conversion pour alimenter le poste Vignan et hydro n'aurait même pas besoin d'exproprié, elle a passage et servitude déjà acquis et Lavérendrye Vigan auraient plus de pouvoir à coût moindre ou équivalent et de cette façon personnes sera brimé ou lésé surtout dans secteur lac à la loutre. M. Le Président et M. Le Ministre je suis très déçu de la décision prise par les hauts fonctionnaires d'Hydro-Québec qui ne se sont pas préoccupés des propriétaires et riverins, des associations local ext. et de la population en générale. Mmes et M. vous qui avez été à l'écoutent de nos questions et quiétudes ont ne veut pas privé l'outaouais mais ont veut plutôt protégée notre région que nous avons à coeur de la garder le plus intact possible pour nos enfants. Mmes et M. je ne veux discréditer Hydro, mais ce projet Grand-Brûlé Vignan n'est pas bienvenue par la majorités des gens de notre région selon leurs questions et témoignages ont croit que hydro falcifies en nous disant que c'est depuis le verglas que ce projet a été mis en marche et sur ce j'ai retenu une question entre autre et je cite: en qu'elle année Hydro-Québec a t'elle été évaluée notre boisés, et hydro a répondu en 1995. Alors le verglas ç'a eu lieu en 1998. Alors l'ensemble de la populations ne croit pas a cette hitoire de de projet là. Moi personnellement j'ai poser quelques questions je ne suis pas satisfait des réponces de l'hydro surtout sur celle des champs électromagnétique je reste avec mes doutes que je vous ai énoncés au même peur que le tabagistes ou les amiatoses, il y a cinquante ans ils n'y avaient aucun danger mais aujourd'hui études après études les scientifiques ont conclu danger avec usage. Alors je reste incrédule pour les électromagnétiques parce que si la science découvre que les électromagnétiques sont néfaste pour la santé du monde que vont-ils avoir comme solutions. Pour tous ces questions sans réponses, je dit NON à la ligne, Grand-Brûlé-Vignan qui va tué la nature.

Merci à l'avance *Réjean Thomas*

c.c A M. Ministre Jacques Léonard

ANNEX

Aux mémoires du 20 oct 2000

M. le Président veuillez s.v.p. excuser deux oublies de mes recherches, involontaire.

1 L'une a propos de la petite centrale sur la Rivière Rouge appeler la Chute Belle (Bell Fall) que je vous ai parler et une autre la Chute Low sur la Gatineau je me pose la question pourquoi Hydro-Québec ne parle pas de ces sujets, si cet comme ils disent pour dépannage seulement pourquoi ce gros projet d'une ligne 315 kv. ex. un dépanneur ce n'est pas un centre d'achat, selon la conclusion.

2- M.le Président, pourquoi Hydro-Québec ne parle pas de la ligne Poste Chénier-Vignan , qu'en 1973 par C.M.Q. on m'avait proposer une emploie sur cette ligne parce qu'on prévoyait que ce projet allaient durer selon leurs infomations deux ans supposément ils étaient pour faire deux lignes électrique, alors pour faire deux lignes selon la logique ils auraient dûe avoir une emprise double, mais quand j'examine la carte de la région (figure 2 Boucle outawaise projetée) je ne voie qu'une ligne de construite. M.le Président sur ce, je me pose cette question serait-il possible de supposer une cachetterie, une mauvaise information du temps, d'une oublie de la part d'Hdro-Québec ou de savoir si il reste encore une certaine largeur d'emprise pour construire une autre ligne Chénier- Vignan, et si oui serait il mieux de passer une autre ligne au coté, plustôt que de déchirer en deux notre petit coin de villigiature et récréotouristique, selon vous quel est le plus logique.

M.le Président votre pouvoir de recommandation serait très apprécier à ce stade-ci et nous comptons sur votre collaboration avec vos co-Présidentes.

Merci à l'avance Réjean Thomas.

Rejean Thomas

ADDENDA des mémoires de Réjean Thomas du 20 oct. 2000.

M.le Président et Mmes les co-Présidentes.

Pour en finir avec le bouclage de sécurisation de l'outawais, dans mon mémoire en reversionnant la carte figure 2 donc je me réfaire toujours, pour la ligne Lavérendrye-Vignan d'une 735 kv. c'est ce que je vous avait suggerer pour une ligne de transport ,OK.

Mais M.le Président j'ai oublier de vous signalez qu'il reste la ligne de Mont-Laurier au poste outawais une ligne de 120 kv. une très bonne option pour dépanner l'outawais donc Hydro-Québec a fait mention pour la sécurisation de l'outaouais et même sur une 120kv. Hydro-Québec a affirmer que c'était plus facile d'instalé des déglaceurs, plustôt que sur une 315 kv. .Alors M.le Président encore une fois sois Hydro n'a pas étudier le dossier ou c'est volontaire de leur part pour d'autre intérêt qu'ont ne connaient pas pour faire un nouveau tracer de Grand-Brûlé-Vignan, un tracer grossier destructeur et disgracieux pour notre belle région, et que ce projet détruira à tout jamais nos ruisseaux, nos lacs, nos boisers et montagnes,ext.

Merci à l'avance. Rejean Thomas

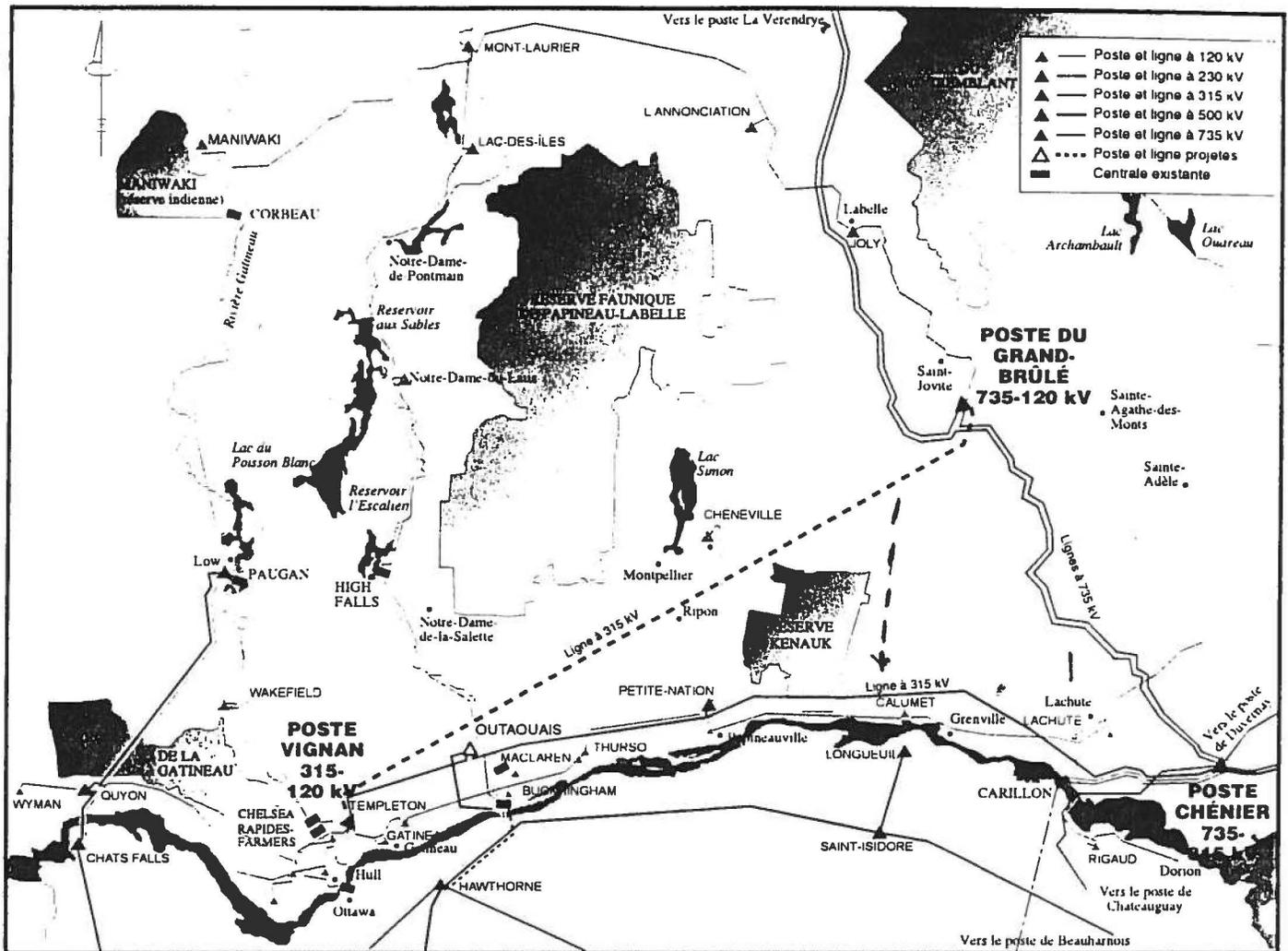


Figure 2
Boucle outaouaise projetée

Autres solutions considérées

Hydro-Québec a analysé d'autres solutions que le bouclage, dont certaines lui ont été proposées par des intervenants de l'Outaouais. Le tableau 1 résume la performance de ces solutions en regard des trois conditions nécessaires à un bouclage efficace :

- offrir au moins deux sources d'alimentation distinctes ;

- acheminer l'énergie suivant des parcours géographiques distincts ;
- maîtriser pleinement l'exploitation de tous les éléments de la boucle.

Chacune de ces propositions améliore un peu plus la sécurité d'alimentation de l'Outaouais, mais jamais à un niveau comparable à ce que procure la ligne Grand-Brûlé—Vignan projetée. Comme le montre le tableau, seule la solution retenue par Hydro-Québec répond aux objectifs du bouclage.